



## Opposition administrative amende

Par **SOYER Guy**, le **07/04/2017** à **16:32**

bonjour,

Récemment sur mon compte SCI on m'a prélevé la somme de 153.37 € sans m'avertir de quoi que ce soit par courrier simple ou AR.

Mon étonnement est plus sachant que cette SCI est dormante c'est à dire qu'il ne se passe rien dessus et la banque a été dans l'incapacité de me dire la provenance.

ma question :

- comment puis-je recherché cette provenance car sur mon relevé reçu ce jour il y a une suite de chiffre qui je le pense corresponde à une affaire

Dans l'attente de votre retour,

Recevez mes sincères salutations,

GUY SOYER